



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Ouverture du site internet
de Business France “Welcome to France”

Intervention de Michel SAPIN,
ministre de l'Economie et des Finances

Business France
Jeudi 23 février 2017

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Madame la directrice générale, chère Muriel
Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, Madame la directrice générale, je tenais à vous remercier, et à travers vous toutes vos équipes, pour votre accueil et votre invitation à cet événement qui mettra une nouvelle fois en avant la politique française en faveur de l'attractivité.

J'ai pu, il y a quelques minutes, rencontrer les collaborateurs de Business France. J'en ai mesuré le très grand professionnalisme et l'implication totale. De façon plus générale, je me permets de saluer l'engagement des services, ici à Paris, mais aussi à Marseille et à l'étranger, et les efforts accomplis depuis la fusion entre Ubifrance et l'agence française des investissements internationaux il y a un peu plus de deux ans.

Le développement des synergies entre les deux branches métiers historiques, l'investissement et l'export, la montée en puissance du département en charge de la promotion de l'image économique de la France, la mise au point d'un projet d'entreprise sont autant d'éléments qui témoignent de la réussite de cette fusion et du chemin parcouru depuis 2015. Les efforts que vous avez consentis, dans un cadre contraint, pour relever ces défis ont permis de soutenir et de développer l'attractivité de notre pays.

En tant que ministre de l'Economie et des Finances, je souhaite dire ma confiance et mon attachement à Business France qui œuvre au quotidien, aux côtés de nos services économiques, à l'internationalisation de l'économie de notre pays.

Le lancement du service « Welcome to France » est une étape importante dans notre politique en faveur de l'attractivité de notre territoire. Depuis 5 ans, nous avons mis en œuvre des actions pour redresser et moderniser l'économie française. Sans effacer toutes ses faiblesses, car il ne faut pas avoir peur d'en parler pour s'améliorer, notre économie a développé de nombreux atouts dont il ne faut pas avoir honte, non plus ! Nous sommes désormais plus compétitifs et attractifs.

Même lorsque l'on connaît bien la situation, certaines choses méritent toutefois d'être dites, rappelées, soulignées pour dépasser les clichés, les impressions et présenter la réalité de l'économie française.

Je ne vais pas insister sur les faits que vous connaissez déjà, nous avons des filières d'excellence qui attirent ; je pense à l'aéronautique, au spatial ou à la chimie, nous avons également une qualité exceptionnelle d'infrastructures.

Je vais juste me contenter de vous citer quelques faits pêle-mêle, souvent moins connus que les autres mais qu'il faut aussi rappeler pour mettre à mal les critiques et rétablir la vérité sur l'état de notre économie :

- **Il y a plus d'entreprises françaises dans le top 500 des entreprises mondiales qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni;**
- **Le cout du travail industriel est en France désormais inférieur à celui de l'Allemagne ;**
- **Les dépenses de recherche et de développement dans le grand Paris se situent au même niveau que celles de la Silicon Valley.**



Les tenants du French bashing, souvent français d'ailleurs, répètent bien souvent les mêmes inexactitudes : un **taux d'imposition très élevé sans voir qu'on a engagé une baisse des impôts depuis plusieurs années** ou **une durée de travail légale trop faible en confondant la durée réelle et durée légale de travail des salariés en France**. Comme vous le savez, la moyenne de la durée du travail est supérieure en France à la moyenne des pays de la zone euro.

Il faut lutter contre ces fausses informations car elles nuisent à l'image de notre pays et véhiculent un portrait déformé de la réalité. Je mesure d'ailleurs, au cours de mes déplacements internationaux, que le regard sur notre pays a évolué. Les mesures prises et l'action en faveur de l'attractivité ont permis de changer les choses à l'international.

Au-delà des perceptions qui évoluent dans les classements internationaux ou dans les échanges que j'ai pu avoir avec des dirigeants étrangers, les chiffres changent aussi. Le nombre de projets d'investissements étrangers a augmenté de 30% depuis 2012. La France est le premier pays d'Europe Continentale pour l'investissement en capital-risque. La France est aujourd'hui reconnue comme l'un des pays les plus innovants au monde, je l'ai constaté au CES à Las Vegas. Et il faut que cela continue. Comme le Président de la République a déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, le gouvernement français souhaite qu'il y ait plus d'investissements étrangers dans notre pays.

Nous ne redoutons pas la présence de capitaux et de groupes étrangers en France et nous pouvons les espérer plus nombreux dès lors qu'ils contribuent à l'emploi, à l'investissement, au développement de nos territoires. Et ce même raisonnement vaut pour les individus. Nous savons que notre économie et plus largement notre pays a tout à gagner à accueillir toutes celles et tous ceux qui veulent entreprendre ici ou travailler. Ces talents enrichissent notre société française, mais aussi la culture de nos entreprises et contribuent à leur internationalisation et leur croissance. **Et c'est pourquoi depuis un an, nous avons accéléré notre politique en faveur des talents du monde entier.**

Nous avons mis en place un **passport talent** qui offre une durée de séjour en France de 4 ans pour les jeunes diplômés qualifiés, les créateurs, les investisseurs, les travailleurs hautement qualifiés, toutes ces personnes dont nous avons besoin en France et pour qui la simplicité des procédures comptent dans leur décision de s'installer en France. Et pour les entreprises du domaine de la « tech », qui ont besoin de recruter très rapidement de nombreux salariés, nous mettons en place, à partir du printemps 2017, un dispositif spécifique le « **Visa French Tech** » qui est un accompagnement spécifique à l'obtention du titre de séjour.

Les entrepreneurs étrangers pourront eux aussi continuer à bénéficier du programme **French Tech Ticket lancé en 2015** qui vise à attirer en France des entrepreneurs internationaux porteurs d'un projet ambitieux.

La loi de finances pour 2017 comporte également des mesures favorables aux talents français, avec l'extension de la durée de 5 à 8 ans du **régime fiscal dit des « impatriés »**, un régime fiscal attractif pour les salariés français et étrangers qui s'installent en France dans le cadre d'une mobilité à l'intérieur de leur entreprise.



Tous ces atouts et mesures doivent être présentés et répétés. C'est la réalité de la France aujourd'hui : un pays moderne, compétitif et attractif pour les talents et les entreprises. C'est pour soutenir cette dynamique que nous lançons aujourd'hui ici **ce service « Welcome to France »** pour faciliter les démarches d'implantation des talents partout en France. Ce site est là pour accompagner les futurs arrivants dans les démarches préalables à l'arrivée : quels visas ? quelle fiscalité ? quelle protection sociale ? quelle scolarité pour les enfants ? ce sont des questions concrètes. Il faut y répondre de manière simple et pratique. L'équipe de Business France le tiendra à jour et sera aussi là pour répondre à des questions plus ciblées.

Toutes ces actions en direction des talents viennent compléter les actions que nous avons **engagé pour développer la compétitivité du « site France » pour les entreprises** : réduction des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises avec le CICE, et plus récemment la baisse de l'Impôt sur les Sociétés à 28%, libéralisation accrue des marchés de biens et de services, réformes structurelles comme l'assouplissement de la législation sur l'urbanisme commercial, réforme du marché du travail. Et parce que nous savons également que la manière dont on est accueillis compte, nous avons mis en place l'été dernier un **guichet unique** pour les entreprises souhaitant s'installer en Ile-de France et regroupant les opérateurs de l'Etat et les collectivités locales, guichet dont l'ambassadeur est le Président de Safran Ross MAC INNES qui ne peut être présent parmi nous aujourd'hui, retenu par son conseil d'administration mais que je remercie vivement à nouveau d'avoir accepté cette tâche.

Ces engagements pris par le Président de la République, réaffirmé par l'ancien Premier ministre Manuel VALLS à la suite du Brexit, ont été tenus. Nous pouvons en constater les premiers effets bénéfiques pour notre pays... Je félicite ainsi l'ensemble des acteurs qui se sont engagés pleinement pour cette réussite.

Enfin, pour terminer, je souhaitais avoir un mot plus particulier pour les dirigeants et représentants des entreprises présentes dans la salle pour vous dire que beaucoup dépendra de votre propre communication. Entre le message gouvernemental et celui que vous diffusez, c'est le second qui l'emporte sur tous les autres. C'est ce que vous direz, vous qui sera entendu en priorité. Nous, nous devons faciliter la tâche, nous devons réformer jusqu'au dernier jour, nous devons être à votre disposition, mais ce sont, vous, les investisseurs, les entrepreneurs qui allez amplifier le mouvement.

Je vous remercie.